

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 7 septembre 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer & Nathalie Lassalle – MM. Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard

Invités : M^{mes} Anne-Laure Bellier & Maïder Trentin – MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

Excusés : M^{me} Marie-José Gaodefroy & M. Robert Lafond

La séance débute à 18h00.

FORMATION

- > Anne-Laure Bellier, CTS en charge de la formation, et Maïder Trentin, secrétaire du secteur formation étaient invitées, afin de présenter un point de situation concernant la mise en œuvre d'une certification Qualité de la formation IDF, et celle du déploiement de logiciel AGATE, qui prendra prochainement en charge tous les aspects administratifs et organisationnels pédagogiques de la formation, tant au niveau fédéral que territorial.

COVID19 ET REPRISE

- > Une analyse des renouvellements de licences a permis de relever les noms des clubs encore sans licences ou avec peu de licences. Les listes ont été communiquées à chacun de nos huit départements.

Un club professionnel ayant souhaité imposer des tests avant rencontre avec l'un de ses adversaires franciliens, a permis à la COC fédérale de préciser la doctrine actuelle concernant les compétitions « amateurs » : à l'heure actuelle le protocole pour les compétitions amateurs ne prévoit pas des tests obligatoires des joueurs pour ces championnats. Les clubs amateurs opposés à un centre de formation n'auront aucune obligation à faire tester les joueurs, ils pourront donc participer aux rencontres.

Pour échanger sur la crise et les soucis rencontrés par les clubs, une visio-conférence réunira autour de la COC fédérale et le secteur médical mardi prochain en présence du président de la fédération. L'ensemble des présidents de ligue et médecins régionaux sont conviés à cette réunion afin d'établir un protocole pour les compétitions amateur. Pascal Baude a souligné l'impossibilité d'imposer des tests aux joueurs et joueuses sur les compétitions amateurs.

Concernant les problématiques avec certaines municipalités, Philippe Bana a participé à une réunion avec les Ministère santé et sport plus ARF ADF AMF et France urbaine, afin d'harmoniser les protocoles sur l'occupations des équipements sportifs. Un guide va être diffusé aux maires rapidement, ce qui devrait normalement simplifier les choses.

- > **Le CNOSF communique :** Le 5 septembre, s'est tenue à l'hôtel de Matignon une réunion sur le sport et le plan de relance sous la présidence du Premier Ministre et en présence des deux ministres Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu. Ci-après quelques informations extraites de cette rencontre :

[...] Cette crise sans précédent a révélé la vulnérabilité du modèle sportif : la suspension, puis la reprise très progressive de toutes les activités et événements sportifs ont eu des répercussions précoces et durables qui ont motivé le déploiement d'un soutien économique d'une envergure inédite.

Avec près de 3 milliards d'euros d'aides cumulées, les mesures d'urgence exceptionnelles mises en place par le Gouvernement ont permis de couvrir tous les champs du sport, qu'il soit professionnel ou amateur, et d'amortir les premiers effets de la crise. L'État a aidé le monde sportif de manière exceptionnelle et unique en Europe et reste mobilisé notamment pour faire en sorte qu'aucun club, aucune association ne ferme ses portes. À cet égard, il suivra de près, avec le mouvement sportif, l'évolution de la situation, notamment en matière de prise de licence. C'est avec cette préoccupation que le Ministère chargé des Sports avec ses partenaires, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence nationale du sport et le mouvement sportif ont lancé une campagne de soutien à l'activité « EnVie de sport ».

[...] Comme l'avait annoncé le Premier ministre, un mécanisme de compensation sera mis en œuvre pour couvrir une partie des pertes de revenus des organisateurs de compétitions sportives, liées aux mesures administratives de limitation des jauges. Les modalités pratiques et d'éligibilité seront validées rapidement.

En outre, un dispositif spécifique du plan de relance a été proposé au soutien du secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans, venant abonder le budget de l'Agence nationale du sport, et réparti en 3 enveloppes dont l'une est dédiée à la création d'emploi dans le secteur des associations sportives qui renforce le « plan jeune » et s'élève désormais à 40 millions d'euros.

L'ANS va être dotée de 120 millions supplémentaires sur 2 ans, ce qui marque une réponse certaine à une partie de

nos attentes, notamment sur les aides aux équipements, à l'emploi et même aux PSF, dotés de 30 millions supplémentaires dont 9 pour accompagner le développement numérique des clubs et des fédérations.

Le Ministre a missionné l'Agence nationale du sport pour organiser une concertation avec tous ses acteurs, afin de faire une proposition qui regrouperait les différents systèmes d'aide à l'inscription ou la réinscription en clubs fédérés, assujettie à la prise de licence. Cette « allocation sport », appelons-la comme cela dans un premier temps, pourrait comprendre ainsi une participation financière de l'État, des collectivités territoriales et même du monde économique (comme c'est le cas avec les chèques vacances).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ÉLECTIVES SUR LE TERRITOIRE

> Pour la ligue

Prévue pour le 24 octobre prochain à la MDH. Alain Koubi, vice-président de la FFHandball, présidera la commission de contrôle des élections. Le SG de la ligue se calera avec lui sur l'organisation.

Les mesures de distanciation sanitaires limitant à 70 % de la jauge l'autorisation dans les salles, soit 210 places à l'auditorium de la MDH pour un besoin théorique de près de 400 places (260 clubs + administrateurs ligue + invités), la question de l'organisation se pose.

> Pour les comités

- Le CD91 a procédé vendredi 4 septembre à l'élection de son nouveau conseil d'administration pour la mandature 2020-2024. Celui-ci a renouvelé sa confiance à Robert Lafond, notre SG de ligue, au poste de président.
- Le CD77 vient de convoquer son Assemblée Générale Élective du vendredi 25 septembre 2020. En raison des conditions sanitaires actuelles, le lieu de l'Assemblée est en attente de confirmation

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF IDF

> Le CROS IDF présente un programme mis en place par l'association FemiX Sports, à l'attention des femmes dirigeantes des ligues et comités. Cette association propose en effet à partir de novembre une formation d'un an, gratuite, intitulée « Hauts potentiels ». Ce programme a pour objectif d'aider les femmes dirigeantes et/ou anciennes sportives de haut niveau franciliennes, à prendre des responsabilités régionales et nationales. Le nombre possible de places est limité à 12. La ligue proposera la candidature de l'une de ses vice-présidentes.

LA DJSCS COMMUNIQUE

> Comme il l'a fait depuis le début de la crise sanitaire, le Ministère chargé des sports a souhaité accompagner la rentrée sportive de l'ensemble des acteurs du sport avec la publication d'un guide de la rentrée sportive décliné en cinq fiches thématiques :

- Établissements publics ;
- Manifestations sportives et accueil du public ;
- Pratique sportive ;
- Protocole sanitaire ;
- Stagiaires de la formation professionnelle.

Le ministère a également mis à jour son guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aquatiques et espaces de baignade naturels.

Veillez trouver un lien vers l'ensemble de ces documents :

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/guide-de-la-rentree-sportive>

Ces documents sont à jour des derniers décrets concernant les mesures COVID-19 et édictent notamment un protocole sanitaire en cas de suspicion ou de cas avéré COVID-19 positif dans le cadre d'une activité physique ou sportive. L'application de ces protocoles sera nécessairement adapté en fonction de l'évolution de la circulation du virus.

À cet égard, j'attire votre attention sur le fait que les départements franciliens sont identifiés en zones de circulation active du virus.

RECENSEMENT DES BESOINS SUPPLÉMENTAIRES EN LICENCES OFFICE 365 ET ZOOM PRO

> Le président vient d'interroger les comités sur leurs éventuels besoins en la matière avec réponse attendue pour le 14 septembre prochain. La ligue pour sa propre organisation commande une licence Zoom Pro pour sa commission d'arbitrage et une autre pour le secteur formation. Parallèlement, 3 licences Office E1 sont aussi demandées pour le personnel.

LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE

> Suite à la communication de la Ministre des Sports (cf page suivante), il est demandé à Nathalie Lassalle, en relation avec Rafik Heddid, d'organiser une communication débat avec les clubs par voie de visioconférence.

Une cellule fédérale traite, à ce jour, 20 cas.

La Ministre

Paris, le 02 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Il y a 6 mois, le monde du sport s'est trouvé confronté à une série de témoignages dramatiques. Cette déflagration a brisé l'omerta qui sévissait depuis trop longtemps dans le monde du sport laissant isolées plusieurs victimes, parfois très jeunes.

La lutte contre toutes les formes de violence, y compris sexuelles, est un engagement central de mon mandat en tant que ministre déléguée chargée des Sports

Alors que fort heureusement la parole commence à se libérer, le monde sportif a désormais rendez-vous avec l'histoire. Pour ne plus rien laisser passer. Pour ne plus laisser une victime seule. Pour tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité et favoriser l'épanouissement de toutes celles et ceux qui rejoindront nos clubs en métropole et en outre-mer à la rentrée. Et nous souhaitons qu'ils soient nombreux et en confiance.

Pour accompagner les dirigeants, les éducateurs, les bénévoles et les familles, j'ai souhaité un plan de prévention co-construit avec le mouvement sportif, les collectivités locales, les associations de prévention et d'aide aux victimes, les services territoriaux du ministère et les branches professionnelles que je remercie chaleureusement pour leur participation active.

A travers le kit de sensibilisation que je vous adresse aujourd'hui, je formule le vœu que dès cette rentrée 2020 nous manifestations notre mobilisation commune pour une vigilance bienveillante, afin que tous les pratiquants et leurs familles se sentent en sécurité lorsqu'ils pratiquent un sport ou nous confient leurs enfants.

Vous pouvez télécharger ce kit dématérialisé sur notre site <http://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/>

Je sais mieux que personne l'engagement des dirigeants, des éducateurs et des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans les clubs. Les supports du kit que nous mettons à votre disposition valorisent l'engagement des clubs en faveur du respect, de l'épanouissement, du partage, bref des valeurs que nous prônons tous pour un sport inclusif, éducatif et responsable.

Mon Ministère est pleinement mobilisé pour vous accompagner, traiter les alertes et signalements en lien avec les directions départementales et orienter les victimes vers des associations d'aide.

Je compte sur votre implication pour diffuser et afficher dans vos locaux et équipements sportifs, les documents mis à votre disposition. Ce sont les vôtres.

Désormais, vous le savez, nous sommes tous concernés.



Roxana MARACINEANU

Le kit dématérialisé comprend : 2 affiches (dont une à destination du jeune public), 1 flyer, 1 plaquette fiche pratique, 2 clips vidéo (Ministère Chargé des Sports et Conseil de l'Europe). Les visuels sont déclinables pour impression sur différents supports (kakémono, bache).

95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13
Téléphone : 01 40 45 90 00

NOUVELLES DES CLUBS

- > Nous sommes en copie d'une demande de vœu administratif du président du Noisy-le-Grand HB adressée au président du CDHB93. Il concerne la mise à la disposition des clubs, avant l'Assemblée Générale du samedi 26 septembre prochain, dans un délai raisonnable pour une bonne prise en compte des informations y figurant, la documentation comptable de l'exercice 2019.
- > Le HBC Conflans nous informe qu'il saisit le Jury d'Appel fédéral au sujet d'une décision de la CRL territoriale le concernant.

SERVICE CIVIQUE

- > Le dispositif Service Civique va voir une augmentation de son développement au cours des prochains mois. Ce sont ainsi 100 000 missions de Service Civique qui vont s'ajouter aux 140 000 missions actuellement réalisées chaque année. Cette dotation supplémentaire réaffirme la confiance de la collectivité nationale dans l'engagement de notre jeunesse et de toute la communauté du Service Civique pour l'intérêt général, la cohésion sociale et la citoyenneté. Ce développement accru se traduit par 20 000 postes supplémentaires pour des recrutements débutant de septembre à décembre 2020.

Aujourd'hui, le nombre de jeunes demandé par l'ensemble des territoires du handball, dépasse l'enveloppe attribuée par l'Agence du Service Civique. Cette augmentation pourrait permettre de répondre à l'intégralité des besoins exprimés par lesdits territoires.

L'Agence du Service Civique vérifiera le respect de l'ensemble des principes propres au Service Civique, notamment l'absence de risque de substitution à l'emploi ou au stage, la qualité du tutorat, la réalisation de la formation civique et citoyenne, l'accompagnement du projet d'avenir des jeunes volontaires.

De manière à répondre au mieux aux demandes en Service Civique, des clubs des territoires, une visio sera proposée aux référent(e)s territoriaux service.

INTER-COMITÉS IDF

- > La tenue des ICT de détection (pour la génération 2006) prévue à Bondoufle sur un seul site le samedi 26 septembre est confirmée. Organisation CD91.



Georges Potard
Président